

**Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du mercredi 23 septembre 2015**

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Jean DELVERT, Hervé CLEDEL, Laurence GOURSAT, Jocelyne AUDRAN MAURY, Eric LAFAURIE, Patrick LAVILLE, Jean-Paul CAMPASTIE, Nicole CREMOUX, Lionel CHABREYRIE.

Absente excusée : Isabelle GRISET (pouvoir à Jean DELVERT).

Secrétaire de séance : Jean DELVERT.

Jocelyne AUDRAN MAURY donne lecture du compte rendu de la séance du 02 septembre 2015, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ordre du jour :

Délibérations :

- 1/ détermination de la durée des amortissements – budget annexe multiservices
- 2/ vote du budget primitif – budget annexe multiservices
- 3/ décision modificative budget principal - régularisation des écritures comptables

Questions diverses :

Nous passons à l'ORDRE DU JOUR :

1/ détermination de la durée des amortissements – budget annexe multiservices

Monsieur le Maire remémore à l'assemblée la création d'un budget annexe et la nécessité d'amortir les dépenses et recettes d'investissement liées à cette opération. Un amortissement long est proposé afin de réduire les montants annuels à inscrire au budget et permettre un équilibre entre section dans l'avenir.

1/ Pour les **subventions** perçues, la durée proposée est de **14 ans**,

Soit les annuités suivantes

- Etat : $105\,703 / 14 = 7\,550.21\text{€}$
- Région : $48\,915.80 / 14 = 3\,493.98\text{€}$
- Département : $15\,000 / 14 = 1\,071.43\text{€}$
- Enveloppe parlementaire : $10\,000 / 14 = 714.29\text{€}$

Total annuel d'amortissement des subventions perçues = 12 829.91€

2/ pour les **travaux de constructions du bâtiment** (entreprises, études etc.) à partir du montant Hors Taxes, la durée proposée est de **50 ans**

Soit les annuités suivantes : $565\,031.64 / 50 = 11\,300.63\text{€}$

3/ pour l'**aménagement** (matériel cuisine), à partir du montant Hors Taxes la durée proposée est de **20 ans**

Soit les annuités suivantes : $33\,880.00 / 20 = 1\,694.00\text{€}$

4/ pour les **autres immobilisations corporelles** (aménagement salle jeunes, enseigne, électroménager etc. à partir du montant Hors Taxes la durée proposée est de **15 ans**

Soit les annuités suivantes : $5\,078.90 / 15 = 338.60\text{€}$

Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide d'adopter les répartition et les durées d'amortissement ci-dessus énumérées.

Délibération approuvée par 10 voix POUR, 0 CONTRE 1 ABSTENTION.

2/ vote du budget primitif – budget annexe multiservices

Monsieur le Maire présente au conseil les écritures du budget primitif « multiservices » suite à la création de ce budget annexe lors de la séance du 02 septembre dernier.

Il s'agit de transférer à ce budget toutes les écritures (dépenses et recettes) qui ont été inscrites sur le budget principal ces dernières années. Ainsi le budget multiservices rembourse à la commune l'intégralité des dépenses et récupère également les charges financières liées à ce bâtiment. Concernant les recettes il s'agit notamment de la perception de l'emprunt, des loyers, de l'autofinancement et des subventions perçues.

réalisations de l'exercice	dépenses	recettes
fonctionnement	32 829.91	32 829.91
investissement	923 820.45	923 820.45
total cumulé budget prévisionnel 2015	956 650.36	956 650.36

Le détail ressort ainsi :

- Dépenses d'exploitation : 32 829.91 € (charges à caractère général 7 053.21 € - charges de personnel et frais assimilés : 2 218.92 € - charges financières (intérêts emprunt) : 10 224.55 € - opérations d'ordre : 13 333.23 €).
- Recettes d'exploitation : 32 829.91€ (autres produits de gestion courante (loyers) : 20 000€).
- Dépenses d'investissement : 923 820.45€ (immobilisations incorporelles (licence IV) : 7 000€ -immobilisations corporelles (travaux, études, aménagements divers) : 603 990.54€ - emprunt : 300 000€ - opération d'ordre : 12 829.91€)
- Recettes d'investissement : 923 820.45€ (subventions d'investissement : 179 618.80€ - emprunt : 300 000€ - immobilisations corporelles : 9 534.00€ - réserves autofinancement : 420 534.42 € - Opération d'ordre : 13 333.23 €).

Le conseil après en avoir débattu adopte le présent budget primitif « multiservices ».

Délibération approuvée par 11 voix POUR, 0 CONTRE 0 ABSTENTION.

3/ décision modificative budget principal - régularisation des écritures comptable

M. le Maire expose au conseil municipal que suite à la création du budget annexe « Multiservices » et au transfert des dépenses et recettes liées à cette opération, il convient de procéder à une décision modificative sur le budget principal de la commune pour régulariser les écritures comptables.

La différence recettes/ dépenses d'investissement résultant de ces écritures sera affectée au financement de divers projets communaux. Il est donc nécessaire de voter les réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
66111	Intérêts réglés à l'échéance		-1850.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs		17300.00
752	Revenus des immeubles	-2700.00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8374.55	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	604.60	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	9018.16	
7788	Produits exceptionnels divers	152.69	
TOTAL :		15 450.00	15 450.00

INVESTISSEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
1068 - 00	Excédents de fonctionnement capitalisés		420534.42
1321 - 00	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux		105703.00
1322 - 00	Subv. non transf. Régions		48915.80
1323 - 00	Subv. non transf. Départements		15000.00
1328 - 00	Autres subventions d'équip. non transf.		10000.00
1641 - 00	Emprunts en euros		-119151.26

1641 - 00	Emprunts en euros		300000.00
2041513 - 85	GFP rat : Projet infrastructure		-18000.00
2135 - 77	Installations générales, agencements		9534.00
2135 - 83	Installations générales, agencements		2000.00
21538 - 85	Autres réseaux		21000.00
2181 - 83	Installat° générales, agencements		7161.67
1641	Emprunt remboursement maison Lestrade		22091.50
10222 - 00	FCTVA	-80000.00	
1641 - 77	Emprunts en euros	180848.74	
2051 - 000	Concessions, droits similaires	7000.00	
21318 - 77	Autres bâtiments publics	670338.62	
2135 - 77	Installations générales, agencements	40520.47	
2188 - 77	Autres immobilisations corporelles	6081.30	
TOTAL :		824 789.13	824 789.13
TOTAL :		840 239.13	840 239.13

M. le Maire soumet au vote cette répartition des écritures comptables de régularisation suite à création du budget annexe multiservices.

Délibération approuvée par 11 voix POUR, 0 CONTRE 0 ABSTENTION.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr le Maire à 23 h 20 mn.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.

BALADOU le :
29 SEP. 2015

Le Maire
Jean-Philippe PAGEOT

